

IL NE FAUT PAS SE TROMPER DE CIBLE

Sans illusions, l'issue budgétaire de la crise actuelle ne sera que du camouflage, ou au mieux du saupoudrage, sans réelles réponses à nos maux quotidiens. Les débats stériles sur la dette masquent la poursuite de l'appropriation des fruits de notre travail par une infime minorité de milliardaires et d'opportunistes tout aussi assoiffés, tandis que les gouvernements successifs, bras armé de ces mêmes pillards, détruisent à petits feux l'économie sociale fondée sur la solidarité. Au quotidien, les trompe-l'œil sont légion : en s'attaquant aux supposées « charges sociales » sur les heures sup, ils vident les caisses de la Sécurité

rité sociale tout en nous épuisant au travail, détruisant notre santé pour mieux financer des pseudo-mutuelles qui ne sont que des pompes à fric. Pendant ce temps, nos enfants peinent à trouver de vrais emplois. Le combat sur les retraites illustre cette pression permanente sur les salaires, les conditions et les relations de travail. Les entreprises, elles, ne paient presque plus d'impôts, tassent les salaires, profitent d'exonérations massives et multiplient les entorses au droit du travail et à la dignité. En 1789, le peuple abolissait les privilèges ; n'est-ce pas le moment de s'attaquer à la richesse et au pouvoir des actionnaires plutôt que de cirer les bottes d'un Premier ministre et d'avaloir des discours politiques soporifiques ? **La solution ne viendra pas des urnes, mais bien de nos mobilisations et de nos grèves : ce sont elles qui, depuis des mois, ébranlent ce pouvoir aux ordres des actionnaires milliardaires.**



LECAS INDUSTRIE

En Charente, les ex-salariés de la papeterie Lecas, continuent de se mobiliser. Ils ont manifesté devant le tribunal et saisi la justice contre le groupe Hamelin. SUD industrie 16 dénonce une liquidation orchestrée, qui les prive toujours de leurs indemnités.



OP MOBILTY

Les salariés d'OP Mobility Flers, sous-traitant automobile, continuent de se battre avec SUD Industrie 59/62 et SIF contre la casse des emplois : blocages des ronds-points des usines Stellantis et Michelin, manif devant le siège de Stellantis. On ne lâche rien !



STELLANTIS TREMERY

SUD Industrie 57 dénonce un nouvel incendie à l'usine Stellantis de Trémery. « Pas une semaine sans incident ou accident, à quand un drame ? » alertent les délégués. Il est temps que la direction agisse pour protéger les conditions de travail et la santé des salariés !

TAXE « ZUCMAN » DE 2%...UN MINIMUM POUR LES ULTRA-RICHES

Parce que l'injustice fiscale affaiblit notre démocratie, creuse les inégalités et prive nos services publics de moyens essentiels, nous demandons l'adoption de la taxe Zucman, une mesure simple, juste et puissante. Proposée par l'économiste Gabriel Zucman, elle vise à instaurer un impôt minimal de 2 % sur le patrimoine des ultra-riches, en tenant compte de leurs revenus réels.

Aujourd'hui, les 0,01 % les plus riches paient proportionnellement moins d'impôts que la majorité des Français. Grâce à l'optimisation fiscale, aux revenus du capital faiblement taxés ou non imposés, ils

échappent en grande partie à l'effort collectif. C'est une rupture inacceptable de l'égalité devant l'impôt.

Cette taxe ne concernerait qu'environ 1 800 foyers parmi les plus riches de France, mais elle permettrait de rapporter jusqu'à 20 milliards d'euros par an, sans jamais toucher la classe moyenne ni les PME.

Ces 20 milliards devraient servir uniquement à revaloriser nos services publics et besoins essentiels (santé, enseignement, transport, logement, etc.). Mais ce ne sera pas suffisant : il faudrait aussi baisser de façon importante la TVA, l'impôt le plus inégalitaire et injuste, supporté de la même façon qu'on soit riche

ou pauvre.

Contrairement à ce que certains affirment, la taxe Zucman n'est pas une taxe « anti-travail ». Elle ne pénalise ni l'effort, ni la création de valeur, ni l'investissement productif. Elle vise uniquement les im-

menses patrimoines financiers, les participations dormantes ou spéculatives, et la détention de capitaux d'entreprises sans lien avec le travail direct ou l'innovation. Autrement dit, elle cible la rente, pas le travail. À nous de l'imposer au plus vite !

signez la PÉTITION

La Taxe Zucman c'est quoi ?

- ✓ Un impôt plancher de **2% sur les patrimoines des ultra-riches**
- ✓ Cet impôt concerne les fortunes **dépassant les 100 millions d'euros** (pas vous)
- ✓ Il pourrait rapporter **jusqu'à 40 milliards d'euros** au pays
- ✓ Il est **soutenu par 79% des Françaises et des Français** (là, c'est vous)



« **CETTE TERRE EST COMME UNE PETITE MAISON POUR DEUX FAMILLES. ELLE N'EST PAS ASSEZ GRANDE POUR ÊTRE DIVISÉE SANS CONFLIT, MAIS ELLE EST TROP PETITE POUR ÊTRE POSSÉDÉE PAR UNE SEULE. LA SEULE SOLUTION EST DE LA PARTAGER.** » AMOS OZ, ÉCRIVAIN ENGAGÉ.

APRES LE FORUM RECONSTRUIRE, SUD INDUSTRIE LANCE UNE ENQUÊTE SUR LA RÉINDUSTRIALISATION



A l'initiative notamment de SUD Industrie Franche Comté, l'Union Fédérale SUD Industrie avait participé au forum national reconstruire à Belfort fin 2021. Cette conférence-mobilisation, après la lutte des camarades de Général

Electric contre les suppressions de postes, avait permis de souligner l'importance de l'industrie. Nous avons pu rappeler également nos revendications spécifiques lors de la table ronde « *Les salariés et les syndicats aux commandes* ». Dans la

suite de nos travaux, nous consacrerons une résolution à ce sujet pour notre 8ème congrès en 2026. Une enquête interne, en ligne, vient d'être lancée : une méthode originale pour co-écrire une résolution de manière plus inclusive et collective.

FORMATION SYNDICALE : INSCRIVEZ-VOUS !



FORMATIONS CSE

Pour toutes les formations liées à la délégation du personnel en **CSE économique** (5 jours) ou **CSE Santé-Travail** (entre 3 et 5 jours suivant la situation), contactez-nous directement pour recevoir le calendrier des sessions prévues.

NOTRE HISTOIRE

Créé en 2015, l'Institut de Formation et d'Études des Secteurs Industriels de Solidaires (**IFESIS**) est issu de la volonté du secteur formation d'avoir son propre outil. Adapté aux spécificités du secteur, l'IFESIS développe une politique de formation ambitieuse.

Vous pourrez retrouver l'intégralité des formations dans le **mémo IFESIS 2025**, disponible en version numérique et papier, sur demande auprès de la permanence nationale.

LE CADRE LEGAL

La formation syndicale est un droit dans le cadre du congé de formation économique, sociale, environnementale et syndicale (CFESES, Art.L.2145-1 et suivants ET L.2145-5 et suivants du code du travail). Cette autorisation spéciale d'absence s'effectue sans aucune perte de salaire et constitue du temps de travail, rémunéré comme tel. Il n'est pas déduit des heures de délégation. **Chaque salarié a le droit jusqu'à 12 jours/an.** Lors du dépôt en bonne et due forme, l'employeur a 8 jours pour éventuellement contester, délai après lequel le congé est automatiquement accepté. En cas de refus, une procédure spécifique oblige à consulter le CSE. Il est très difficile pour un employeur d'empêcher le dépôt de CFESES.

BOUTIQUE MILITANTE : PASSEZ COMMANDE

La visibilité de notre organisation, toute l'année et encore plus lors des différentes mobilisations, est essentielle pour faire progresser nos idées. La boutique militante de SUD Industrie est accessible à tous les syndicats SUD Industrie territoriaux pour passer leurs commandes via notre site internet. **Autocollants, drapeaux, sweats, chasubles, pin's, casquettes, calendriers**

et de nombreux autres accessoires originaux sont disponibles. La boutique s'est étoffée de manière significative ces dernières années. Elle existe grâce à l'implication militante des camarades (Zakaria, Damien, Jérôme, Bernard, Laurent) mais aussi aux commandes des syndicats, ce qui permet de mutualiser les coûts et d'avoir du matériel commun.



www.sudindustrie.org



Ce bulletin est **RÉDIGÉ PAR LES MILITANT-E-S** de SUD Industrie et animé par un **COMITÉ DE RÉDACTION** : Bernard, Francis, Julien, Marc. Sous la responsabilité du Collectif d'Animation de SUD Industrie (CASI). *Pour toutes questions* : permanence@sudindustrie.org. Le comité de rédaction est ouvert aux camarades qui souhaiteraient nous rejoindre : pour cela, votre syndicat SUD Industrie doit vous mandater et faire part de cette proposition directement au CASI pour validation.



**Union Fédérale
SUD industrie**
10, Avenue Rachel
75018 Paris

permanence@sudindustrie.org

www.sudindustrie.org

01.42.94.98.86

Co-secrétaires :

Francky Poiriez & Jérôme Massin

Secteur Trésorerie

Laurent Volonté 06.29.62.43.33
Marc Tzwangue 06.82.55.83.16
tresorerie@sudindustrie.org

Secteur Coordination - Vie interne

Julien - 06.51.00.95.52

coordination@sudindustrie.org

Secteur Formation / IFESIS

Francis Fontana 06.30.71.78.22
Bernard Guillerey 06.70.93.61.51
formation@sudindustrie.org

Secteur Juridique

Mohamed Khenniche 06.66.61.04.12
Sami Hamida 06.31.84.54.09
juridique@sudindustrie.org

Secteur Laïcité & lutte contre les discriminations

Francky & Julien

laicite@sudindustrie.org

Secteur International

Sami et Marc

international@sudindustrie.org

Secteur Boutique militante

Zakaria Mortaji 06.50.32.68.06
Jérôme Massin 06.70.27.78.35
Damien Raillard 06.15.42.53.45
boutique@sudindustrie.org

Secteur Luttes

Florent Cariou 07.86.15.86.84
luttes@sudindustrie.org

Secteur Communication

Janète Pereira 06.40.14.61.91
Bernard, Florent & Damien

communication@sudindustrie.org

Liaisons d'activité

Auto (Marc), Caoutchouc (Nicolas),
Agro-alimentaire (Mickael) : contactez
directement **la permanence@**